

BOISSY INFOS

La lettre d'information n° 21

juillet 2016



AGENDA

Dimanche 3 juillet à 21 H 00

Retransmission salle polyvalente
du match de l' Euro 2016.

Jeudi 7 juillet à 21h00

Retransmission salle polyvalente
de la demi finale de l' Euro 2016.

Dimanche 10 juillet à 21h

Retransmission salle polyvalente
de la finale de l' Euro 2016.

Jeudi 14 juillet

Fête nationale

CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du 31 mai dernier, le conseil municipal a décidé de faire une demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne pour l'achat d'un tracteur autoporté et la mise en place d'un portail jardin du presbytère et d'un portillon jardin jeux d'enfants côté mairie.

Ainsi qu'une demande de subvention départementale dans le cadre du plan de relance de l'investissement des collectivités essoniennes pour les travaux rue du bois de Boissy, rue de la Renarde « Venant », Aménagement place de l'Eglise.

Lors de la séance du 29 juin dernier le conseil municipal a décidé de participer financièrement à la Carte de transport Imagine R scolaire (information page 3).

Le Conseil Municipal a approuvé la demande de subvention auprès de la préfecture dans le cadre de travaux d'aménagement du fossé situé rue des Cadottes au hameau de Venant à Boissy le Sec afin d'éviter comme lors des événements du mardi 31 mai dernier que les terrains et les propriétés soient inondés.

Forum des Associations

Le forum des associations
se déroulera le
dimanche 4 septembre,
inscription en mairie.



Fête de la Saint Louis

Samedi 3 septembre

19 h 30 Apéritif offert sur la place de la Mairie
20 h 30 Repas : venez partager un moment de
convivialité autour d'un bon repas
(une participation sera demandée)

Dimanche 4 septembre

Vide grenier
Exposition de voitures anciennes
Exposition de photographies
Structures gonflages, Manège
Animations diverses



INTERDICTION DE BRÛLAGE

Il est rappelé que le brûlage de tout déchet y compris les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

TAILLE DES HAIES ET BALAYAGE DES TROTTOIRS

Il est rappelé que chacun est tenu d'entretenir les trottoirs au-devant de sa propriété. Il appartient donc à chacun de nettoyer ses trottoirs susceptibles de provoquer des accidents.

SEDRE

Jours de ramassage des déchets ménagers:

Merci de sortir vos containers la veille

Ordures ménagères : Mardi matin
Emballages/Journaux : Jeudi matin
magazines

Besoin d'un renseignement au sujet de votre facture ou de votre bac :

Contactez le Service Clients
0805 290 042 (N° vert, appel gratuit)

Au sujet des collectes contactez le
SEDRE 01 64 94 56 21

Déchetterie SIREDOM : Étampes

ZI d'Étampes, 15-17, Rue de la Butte de Corbières 91150 ETAMPES
08 99 36 27 67 3€/appel

Horaire d'Été

Du lundi au samedi
9h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00

Dimanche
9h00 - 12h00

Fermeture : jeudi

Autres Infos

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Merci de bien vouloir respecter ces 2 consignes pour le bien-être de tous :



Attention aux déjections canines. Propriétaires de nos amis à 4 pattes, respectez les lieux de promenade. La divagation des animaux domestiques est interdite. Veuillez tenir votre chien en laisse.

INFO SEDRE

Le SEDRE a délégué la collecte des déchets ménagers à la société Europe Services Déchets (ESD) basée à Viry Chatillon.

Du 13 au 19 juin, cette société (et non le SEDRE) a connu un mouvement social et **ce sont les équipes de collecte de la société ESD (et non du SEDRE) qui étaient en grève.**

INFO SIREDOM

Adoptez deux poules et réduisez vos déchets !

Il s'agit d'une **expérimentation consistant à fournir 2 poules gâtinaises et un poulailler à 100 foyers volontaires du territoire du SIREDOM** sur une période de 3 ans à compter d'octobre 2016.

Cette opération s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage et à la réduction des déchets.

En moyenne, un foyer de quatre personnes peut détourner jusqu'à 300 kg de déchets alimentaires (une poule mange jusqu'à 150 kg de déchets organiques et peut pondre jusqu'à 250 œufs par an).

Le « foyer adoptant » sélectionnés après l'appel à candidature s'engage à accueillir, nourrir, entretenir deux poules et à leur fournir un cadre de vie assurant le bien être animal. Un guide pratique sera remis à chaque foyer afin de l'accompagner au quotidien.

Le SIREDOM assurera un suivi de l'expérimentation auprès du foyer adoptant.

L'appel à candidature est ouvert **jusqu'au 18 juillet 2016 à 12H00.** Si cette expérimentation vous intéresse, veuillez contacter le service Communication du SIREDOM à l'adresse suivante : communication@siredom.com ou au : [01 69 74 24 25](tel:0169742425)

Autres Infos suite ...

RECENSEMENT CITOYEN

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile dans le trimestre suivant vos 16 ans.

CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures.

Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche

PERMANENCE C.C.A.S

Les familles rencontrant des difficultés peuvent prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie (01 64 95 70 35) ou par message à l'adresse : ccas@boissylesec.fr

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)

Vous recherchez une assistante maternelle, contacter la responsable du relais du secteur de Boissy le Sec : Laurence LE MORVAN
01.64.59.23.87.

Maison Départementale des Solidarités Etampes

En cas de difficultés vous pouvez joindre les équipes de la Maison Départementale des Solidarités.

Tél.: 01 69 16 14 25



LES BOUCHONS D'AMOUR

Vous pouvez déposer vos bouchons aux heures d'ouverture de la Mairie, dans la borne prévue à l'accueil.

INSCRIPTION MATERNELLE

Nous invitons les parents à se faire connaître en Mairie pour leurs enfants entrant en Maternelle en septembre 2017.

CANICULE

Si vous avez un malaise ou un coup de chaleur, ou si vous voyez une personne qui en est victime, appelez immédiatement les secours en composant le 15 (SAMU). Vous pouvez faire connaître votre fragilité ou votre isolement en vous inscrivant à l'accueil de la Mairie.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Départemental a fait savoir qu'il ne subventionnerait plus, à compter de la prochaine rentrée scolaire 2016/2017, la carte imagine R pour les lycéens, de ce fait le conseil municipal se substitue à ce dernier.

Par voie de conséquence, le coût de cette carte de transports s'élève à 341,90 € pour les lycéens et à 174.95 € pour les collégiens non boursiers.

Il a été décidé que la municipalité de Boissy le sec prendrait à sa charge 50% du montant de la carte des collégiens non boursiers soit 87.48 € et 60% du montant de la carte des lycéens soit 205.14 €.

Il n'est pas garanti par la municipalité de garder ces subventions pour l'année prochaine.

Pour vos formulaires Imagine R vous pouvez dès maintenant vous présenter aux horaires d'ouverture de la Mairie afin de faire apposer le cachet, le numéro de dossier et le montant de la participation communale.

DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur a été installé à l'extérieur de la salle polyvalente.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'arriver sur la commune, les services de la mairie sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches, nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître.

Autres Infos suite et fin

DEPOT DE PAIN

01.64.59.39.88
De 09H00 à 10H au presbytère
Du lundi au vendredi
Dépôt de pain ouvert à tous
sur commande la veille

MAX PIZZA / BOISSY LE SEC

06.45.12.46.37
de 17h30 à 21h

Mardi/Jeudi: Place de l'Eglise
Samedi: Le Rotoir

**FERMETURE DU 14 JUILLET AU 15 AOUT
INCLUS**

**NOUS VOUS SOUHAITONS
A TOUS DE
BONNES VACANCES**



**Communauté d'Agglomération
de l'Etampois Sud Essonne**

Tél. : 01.69.92.68.00
www.etampois-sudessonne.fr

Un mariage ? Un anniversaire ?
Une fête de famille ? Autre événement ?
La commune loue la salle polyvalente aux
Boissons et aux extérieurs.
Tarifs sur demande.

15

SAMU

17

**Police
Gendarmerie**

18

Pompiers

112

**Toutes
urgences**

PERMANENCES ELUS

Monsieur le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous

FERMETURE ESTIVALE

L'Agence Postale Communale sera fermée du 15 juillet au 30 juillet 2016 inclus.

MAIRIE HORAIRES D'ÉTÉ

**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
De 14 h à 17 h**

Le secrétariat de la Mairie se tient à votre disposition pour toutes demandes hors horaires d'ouverture, merci de contacter le 01.64.95.70.35 pour prendre rendez-vous ou par mail à mairie@boissylesec.fr

BOISSY INFOS,
Lettre d'informations municipales
de Boissy le Sec
Allée Gérard Dubrulle
91870 Boissy le Sec
Chargée de la publication:
Mairie de Boissy le Sec

Ouverture de l'Agence Postale Communale

Lundi de 9H à 12H
Mardi de 9H à 12H
Mercredi et Jeudi Fermé
Vendredi de 9H à 12H
Samedi de 10H à 12H

Tél : 01 64 95 73 56